

## **Antiphonale Romanum II : le premier volume officiel de l'Antiphonaire romain.**

### **Introduction**

Depuis 1971, les clercs astreints à la récitation de la Liturgie des Heures, ainsi que les fidèles qui désirent se joindre à eux dans l'antique pratique du chant de l'Office Divin, sont en attente d'un antiphonaire officiel leur permettant d'acquiescer leur devoir, en chant grégorien. En 2008, la parution en trois volumes des *Heures grégoriennes*, lesquelles ont fait l'objet d'une présentation lors du colloque de 2009 de l'Institut grégorien du Canada, venait faciliter cette tâche, du moins pour l'office diurne. Tant attendue, il n'est pas surprenant de constater que sur une période d'environ un an, les stocks de la première édition de cette œuvre se sont épuisés. Édité par la communauté Saint-Martin en France, avec l'aide des inépuisables moines de l'Atelier paléographique de Solesmes, l'antiphonaire *Les Heures grégoriennes* permet à ceux qui le désirent de chanter la Liturgie des Heures en chant grégorien dans un format pratique destiné à l'usage choral.

Toutefois, malgré son approbation au plus haut niveau, il ne s'agit pas d'un antiphonaire officiel de l'Office Divin, mais plutôt de l'antiphonaire de chœur des clercs de Saint-Martin. Néanmoins, puisque ces derniers suivent intégralement la Liturgie des Heures, il est tout à fait permmissible d'employer cet antiphonaire ailleurs.

Puisque l'on peut présumer que le nouvel antiphonaire romain puise ses antiennes dans les mêmes sources que celles utilisées par l'Atelier paléographique pour *Les Heures grégoriennes* (2008) et pour l'*Antiphonale Monasticum* (2005-2009), il n'était pas trop surprenant de voir apparaître, en février 2010, l'*Antiphonale Romanum II* sur le site Internet de Solesmes, ce qui mettait fin à 30 ans d'attente.

Depuis 2005 donc, Solesmes publia une série d'œuvres d'une ampleur impressionnante : la totalité de l'Office monastique diurne en 3 volumes, *Les Heures grégoriennes*, et l'*Antiphonale Romanum II*. Il leur reste encore à publier l'Office monastique nocturne et le reste de l'antiphonaire romain.

Donc, il existe maintenant deux volumes officiels de l'antiphonaire romain : le *Liber hymnarius* de 1983, contenant toutes les hymnes des Offices tant monastiques que romains, ainsi que certains répons prolixes, et l'*Antiphonale Romanum II*, qui comprend les Vêpres des dimanches, des fêtes et des solennités de l'année.

### ***Antiphonale Romanum II* : les Vêpres**

D'abord, le « pourquoi » de cette œuvre. Et surtout, pourquoi Solesmes débuta avec les Vêpres ? Cette citation de Sacrosanctum Concilium nous fournit la réponse :

« Participation des fidèles : Les pasteurs veilleront à ce que les Heures principales, surtout les vêpres, les dimanches et jours de fêtes solennelles, soient célébrées en commun dans l'église. On recommande aux laïcs eux-mêmes la récitation de l'office divin, soit avec les prêtres, soit lorsqu'ils sont réunis entre eux, voire individuellement. »<sup>1</sup>

Solesmes créa donc un volume spécialement conçu pour le chant intégral des Vêpres en chant grégorien, exclusivement en latin, selon le désir du pape Paul VI. Ce livre est adapté à l'usage liturgique, regroupant le plus possible en un seul volume les hymnes, la psalmodie, les lectures et les intercessions de l'Office des Vêpres du dimanche, des jours de fête et des solennités.

---

<sup>1</sup> Paul PP VI: Constitution sur la sainte liturgie « Sacrosanctum Concilium », paragraphe 100, Vatican 4 déc. 1963

## Un peu d'histoire

Au colloque 2009, un bref historique de l'Office Divin fut présenté. Cet historique est reproduit ici en partie, comme aide-mémoire, et mis à jour depuis la parution de l'*Antiphonale Romanum II* (Figure 1) :

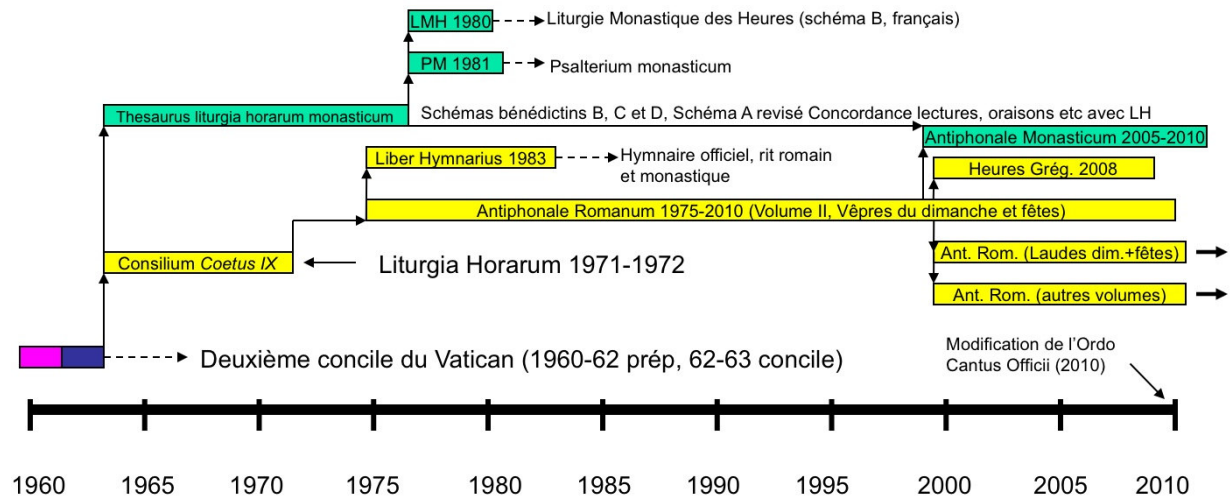


Figure 1: Historique de *Liturgia Horarum*

Il est pertinent de se demander et de se rappeler les raisons principales de l'attente de 30 ans qui aura précédé la publication de l'antiphonaire romain :

- Composition de nouvelles antiennes n'ayant aucune mélodie traditionnelle, nécessaire surtout à cause du découpage des psaumes.
- Désir de Rome de se limiter aux mélodies traditionnelles.

Inutile de dire que ces deux points sont entièrement contradictoires. Alors comment l'impasse fut-elle dénouée ?

Avec la plus grande simplicité ! Solesmes utilisa des antiennes qui ne font pas partie de l'*Editio Typica* (la version latine officielle de la *Liturgie des Heures*) mais qui seront ajoutées à l'*Ordo Cantus Officii*, le recueil officiel des chants latins de l'Office, lequel sera modifié en conséquence. Ainsi, d'antiques antiennes, et quelques nouvelles compositions principalement basées sur d'antiques mélodies, retrouveront leur place dans le répertoire officiel, dans lequel il sera permis de puiser les antiennes de l'Office.

Donc, le nouvel antiphonaire devient l'antiphonaire officiel de l'Office Divin et sera conforme aux livres de référence de l'Office.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> CONGREGATIO DE CULTU DIVINO  
ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM  
Prot. N. 743/08/L

DECRETUM  
de variationibus quibusdam  
in editionem typicam Ordinis cantus Officii inducendis

## Les controverses

Sans doute, la plus grande controverse concernant le nouvel antiphonaire est la perpétuation, sinon l'amplification (car ceci touche maintenant aussi les hymnes) de la pratique d'éliminer les signes rythmiques, pratique qui a vu le jour en 2005 avec le premier volume de l'antiphonaire monastique. Cette décision est loin de faire l'unanimité, mais les raisons de son instauration sont bien connues.<sup>3</sup>

Donc, pour ceux qui sont habitués à chanter en suivant les signes rythmiques, une certaine adaptation est de mise : ou bien, comme on le fait à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, le maître de chœur les ajoute, ou bien on apprend à chanter sans les signes rythmiques.

## Structure et contenu

Ce volume de l'antiphonaire romain est bien conçu pour l'usage liturgique et choral, suivant en général les bonnes pratiques établies par *Les Heures grégoriennes*. Dans l'ordre, le livre contient les Vêpres I et II du dimanche, des fêtes et des solennités, ainsi que tout le nécessaire pour les chanter :

- Les dimanches de l'Avent,
- Les dimanches du Temps de Noël,
- Les dimanches du Carême,
- Les dimanches du Temps Pascal,
- Les antiennes propres du Magnificat pour les dimanches dans l'année selon le cycle liturgique A, B ou C,
- Les Vêpres I et II pour le cycle de 4 semaines dans l'année,
- Les fêtes et solennités selon l'ordre du calendrier,
- Les communs :
  - Dédicace
  - Apôtres
  - Psautier festif des Apôtres
- Vêpres de l'Office des Défunts,
- Tons communs, y compris la médiate solennelle pour le Magnificat sur tous les tons,
- Magnificat avec indications psalmodiques pour tous les tons.

---

Iam vigesimum quintum celebratur iubilæum editionis typicæ Ordinis cantus Officii, die 25 mensis martii anno 1983 de Summi Pontificis Ioannis Pauli PP. II mandato prælo datæ, quæ nova sua ratione in cantibus disponendis necessitatibus eorum respondit, qui celebrationem Liturgiæ Horarum lingua latina peragunt. Post editionem illam amplum opus melodicæ instaurationis antiphonarum peractum est, quod antiquos oblitos fontes manuscriptos sicut et congruum Mediæ Ætatis numerum restituit antiphonarum, quæ etiamdum repertorium cantuum in Officio Divino Liturgiæ Romanæ adhibitum ditari valent, iuxta mandata Patrum Concilii Œcumenici Vaticani II: «Thesaurus musicæ sacræ summa cura servetur et foveatur» (Sacrosanctum Concilium, n. 114).

Proinde, hæc Congregatio, vigore facultatum a Summo Pontifice BENEDICTO XVI tributarum, attento opere a Solesmensibus Monachis parato, necnon consulto Pontificio Instituto de Musica Sacra, introductionem variationum quarundam quoad antiphonas et responsoria in editionem vigentem Ordinis cantus Officii approbavit. Curæ erit huic Dicasterio, ut supradictæ variationes et additiones publici iuris fiant.

Contrariis quibuslibet minime obstantibus.

Ex ædibus Congregationis de Culto Divino et Disciplina Sacramentorum, die 2 mensis octobris 2008, in memoria Ss. Angelorum Custodum.

+ Franciscus Card. Arinze  
Præfectus

+ Albertus Malcolmus Ranjith  
Archiepiscopus a Secretis

<sup>3</sup> Atelier paléographique de Solesmes : « Un nouvel antiphonaire monastique » disponible sur <http://palmus.free.fr/antiphonaire.html>

Donc pour se retrouver dans l'office, le choriste suit l'ordre suivant :

- Ouverture dans les tons communs (et éventuellement, on le présume, de mémoire),
- Hymne (à chaque dimanche, au propre de l'office, ou au commun des saints)
- Psalmodie :
  - T.O. dimanche des 4-semaines avec cantique NT sur cycle 1-semaine
  - Saisons : à chaque dimanche propre
  - Fêtes et solennités au propre ou au commun
- Lecture brève à chaque dimanche, à la fête ou solennité, ou au commun,
- Répons bref à chaque dimanche, à la fête ou solennité, ou au commun,
- Antienne du Magnificat : dans cycle de 3 ans (dim. T.O.), dimanche propre (saisons) ou à la fête, solennité ou au commun,
- Magnificat, dans l'annexe (choisir la version pointée selon mode psalmodique),
- Intercessions, à chaque dimanche, fête, solennité ou commun,
- Pater, dans les tons communs,
- Oraison, propre du dimanche, ou de la fête ou solennité (ou au commun de la Dédicace)
- Conclusion, tons communs.

## Une brève analyse comparative avec *Les Heures grégoriennes*

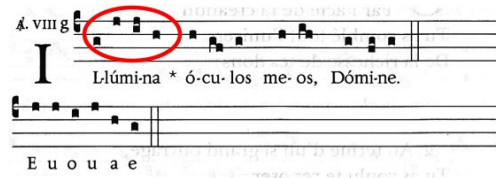
Malgré la publication rapprochée, depuis 2005, de l'antiphonaire monastique, des *Heures grégoriennes* et de l'*Antiphonale Romanum II*, il ne faut pas croire que les choix musicaux et autres caractéristiques sont identiques dans les trois cas.

Puisque cet article traite de l'Office Divin selon le rit romain, cette section se concentrera sur une brève comparaison entre l'*Antiphonale Romanum II* et *Les Heures grégoriennes*, en notant leurs principales différences (Tableau 1) :

**Tableau 1: Comparaison entre *Antiphonale Monasticum II* et *Les Heures grégoriennes***

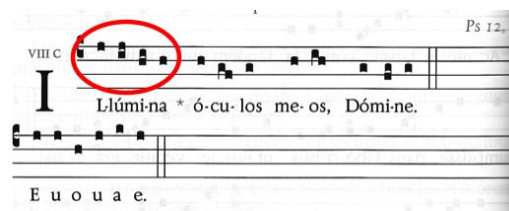
Élément	<i>Antiphonale Romanum II</i>	<i>Les Heures grégoriennes</i>
Ouverture ton simple	Équivalent au ton simple monastique	Équivalent au ton du dimanche/mémoires/fêtes monastique
Ouverture ton solennel	Identique au ton solennel monastique	Identique au ton solennel monastique
Antiennes, exemple Ps. 109	<i>Dixit Dominus</i> le 3 <sup>e</sup> dimanche du T.O., différente antienne chaque semaine	<i>Dixit Dominus</i> tous les dimanches du T.O.
Mélodies des antiennes	E.g. dimanche II, Vêpres I, antienne <i>Illumina</i> Ps. 118, ton VIIIc	E.g. dimanche II, Vêpres I, antienne <i>Illumina</i> Ps. 118, ton VIIIg
Cantique Apocalypse 19	Dim. T.O : Responsorial sans antienne Mode VI (dim 1, 3) ou mode de Ré (dim. 2, 4) Saisons sauf Carême : forme tropaire	Dim. T.O. : Tropaire avec antienne Alleluia (Mode VI) Saisons sauf Carême : Antienne+psalmodie traditionnelle
Antienne du Magnificat	Différente pour I et II Vêpres	Même antienne pour I et II Vêpres et pour le Benedictus à Laudes
Magnificat des solennités	Médiante solennelle	Médiante simple
Ton du Pater et oraison	Ton de Do, sans Kyrie	Ton du dimanche pour Pater, ton de Ré pour oraison

Comme exemple d'une mélodie modifiée depuis la parution des *Heures grégoriennes*, reprenons l'exemple cité dans le Tableau 1, l'antienne *Illumina* du Ps. 118 aux premières Vêpres du dimanche II (Figure 2).



Les Heures, mode VIIIg

sol-do-si-do-la



do-si-do-la-si-la

Antiphonale Romanum II, mode VIIIc

**Figure 2: Antienne *Illumina***

Le temps qui sépare la parution de cette antienne dans *Les Heures grégoriennes* et *Antiphonale Romanum II* n'est que d'un an et demi à peine. Il est donc assez étonnant de la voir modifiée après si peu de temps, surtout que les deux versions mélodiques proviennent du même atelier. Il faut croire que la paléographie musicale grégorienne est un domaine très dynamique et très actif.

## Les hymnes

Il est opportun maintenant d'analyser chacun des éléments importants de l'*Antiphonale Romanum II*. Me laissant du matériel pour de futurs colloques, cet article se concentrera sur deux éléments particuliers. Il s'agit d'une part d'un élément antique de l'Office Divin et commun pour tous les offices, les hymnes, et d'autre part d'un élément innovateur dans l'Office Divin et propre aux Vêpres, le cantique du Nouveau Testament, et plus particulièrement le cantique de l'Apocalypse 19 *Salus et Gloria*, puisque celui-ci introduit une nouvelle forme musicale dans l'Office Divin.

### **Aperçu historique des hymnes**

Bien sûr, l'élément le plus ancien de l'Office Divin est la psalmodie, tradition héritée des juifs. Les hymnes, cependant, sont un des éléments les plus antiques dans la tradition chrétienne de l'Office Divin, étant apparus à l'époque de Saint Ambroise, autour du IV<sup>e</sup> siècle.

La particularité principale du texte des hymnes est qu'il n'est pas tiré des saintes écritures mais est plutôt l'œuvre d'un auteur contemporain de l'époque de leur composition. Pour cette raison, les hymnes ont connu une acceptation tardive dans le rit romain, alors que le rit monastique s'en empara dès ses débuts, Saint Benoît faisant référence au chant de l'*ambrosien* dans sa célèbre Règle.

Ce n'est que vers le XIII<sup>e</sup> siècle que les hymnes furent largement acceptées dans le rit romain. Toutefois, leur valeur historique ne peut être négligée, surtout que l'Office Divin en général doit son existence à la tradition monastique.

Les hymnes sont d'une grande valeur théologique : en général, elles furent composées afin de combattre l'hérésie, avec le chant d'une leçon théologique adaptée aux circonstances et à la nature de l'Office (heure, fête, etc.). Il semblerait aussi que certaines hymnes furent composées pour introduire l'hérésie ! Il va sans dire que celles-ci n'ont plus leur place à l'Office.

Jusqu'à Vatican II, l'hymne occupait une place variable dans l'Office, soit au début, soit après la psalmodie, soit après le répons bref qui suit la lecture. Pour le rit romain, on assista à une normalisation après le Concile : dorénavant, l'hymne deviendra une sorte « d'introït » de l'office, prenant place immédiatement après le verset d'ouverture. De plus, depuis le Concile, certains textes antiques, qui avaient subi des modifications au fil des siècles, furent réintroduits dans des hymnes.

### **Évolution musicale de l'hymne**

Deux grandes périodes sont à signaler dans l'évolution musicale de l'hymne : la période ambrosienne (IV<sup>e</sup> siècle) et la période carolingienne (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), chacune avec ses développements particuliers.

#### *Période ambrosienne*

La période ambrosienne est marquée par le dimètre iambique :

- 8 strophes de 4 vers
- Octosyllabique
- Huit syllabes par vers
- métré ou rythmique

La majorité des hymnes du nouvel antiphonaire suivent le dimètre iambique.

À titre d'exemple, voici quelques strophes de l'hymne du premier et du troisième dimanche du Temps Ordinaire, *Lucis creator*, attribuée à Saint Grégoire le Grand (VI<sup>e</sup> siècle) (Figure 3) :

The image shows a musical score for the hymn 'Lucis creator' in iambic dimeter. It consists of five staves of music with Latin lyrics underneath. The first staff begins with 'H. VIII' and a large initial 'L'. The lyrics are: 'U-cis cre- á- tor óptime, lumen di- é- rum pró-fe-rens, primórdi- is lu-cis no-væ mundi pa-rans o-rí- gi-nem; 2. Qui mane iunctum véspe- ri di- em vo-cá- ri præ-ci- pis: tætrum cha- os il-lá- bi- tur; audi pre-ces cum flé- ti- bus. 3. Ne mens gra- vá- ta crími- ne vi- tæ sit exsul mú- ne- re,'.

Figure 3: *Lucis créator*, hymne à dimètre iambique

Le très populaire *Veni creator* de la Pentecôte, suit un peu *Lucis creator* (Figure 4) :

H.VIII

V E-ni, cre- á-tor Spí-ri-tus, mentes tu-ó-rum ví-si-  
 ta, imple su-pérna grá-ti-a, quæ tu cre- ásti, péctora.  
 2. Qui díce- ris Pa-rácli-tus, donum De- i al-tíssimi, fons  
 vi-vus, ignis, cá-ri-tas et spi-ri- tá-lis úncti- o. 3. Tu sep-  
 ti- fórmis múne-re, dextræ De- i tu dí-gi-tus, tu ri-te pro-  
 míssum Patris sermóne dí-tans gúttu-ra. 4. Accénde lumen

Figure 4: Hymne *Veni creator* de la Pentecôte; dimètre iambique

En général, les compositions de l'époque pré-carolingienne suivent le dimètre iambique, tel que le *Vexilla Regis*, de Venance Fortunat, au VIe siècle, employé durant la Semaine Sainte et à la fête de la Sainte-Croix (14 sept.) (Figure 5) :

H. I

V E-xíl- la re- gis prod- e- unt, fulget cru- cis mysté-ri-  
 um, qua vi- ta mor- tem pér- tu- lit, et mor- te vi- tam pró- tu- lit.

Figure 5: *Vexilla Regis*, hymne à dimètre iambique

### Période carolingienne

Cette période donna le dimètre saphique :

- 3 vers de 11 syllabes
- Césure à la cinquième
- Un vers de 5 syllabes (vers adonique)

- e.g. *Gaudium mundi*, pour l'Assomption
- Plus souvent trouvé aux fêtes, aux solennités et au sanctoral

Un des rares exemples dans l'*Antiphonale Romanum II* est *Gaudium mundi*, attribué à Saint Pierre Damien (XIe siècle) pour les Vêpres de l'Assomption (Figure 6) :

#### AD I ET II VESPERAS

H.I

**G** Au-di-um mundi, nova stella cæ-li, prócre-ans  
 so-lem, pá-ri-ens pa-rén-tem, da ma-num lap-sis, fer opem  
 ca-dú-cis, vir-go Ma-rí- a. 2. Te De-o factam liquet es-

Figure 6: *Gaudium mundi*, hymne carolingienne à dimètre saphique

#### Évolution des hymnes

Au fil des siècles, en général, les hymnes adoptèrent l'une ou l'autre forme, selon la période de composition de la mélodie. Par contre et comme toujours, l'exception confirme la règle. Quelques hymnes ne suivirent pas ces formes. Par exemple, *Ave maris stella* pour les solennités de la Vierge Marie, d'attribution et de date inconnues, prend la forme de 4 strophes de 6 syllabes (Figure 7) :

In sollemnitatibus

H.I

**A** -ve, maris stella, De-i mater alma, atque sem-  
 per virgo, fe-lix cæli porta. 2. Sumens illud « Ave »  
 Gabri-é-lis o-re, funda nos in pace, mutans Evæ no-  
 men. 3. Solve vincla re-is, profer lumen cæ-cis, mala

Figure 7: *Ave maris stella*, hymne de 4 strophes de 6 syllabes



Bien sûr cette brève analyse n'a aucune prétention académique, mais il est à espérer qu'elle donnera aux choristes un aperçu de l'histoire de l'hymne, de son texte et de sa mélodie.

## Le cantique de l'Apocalypse 19

Lors du colloque 2009, mon survol de l'histoire de l'Office Divin s'attarda brièvement sur un de ses éléments les plus controversés : le cantique du Nouveau Testament, introduit aux Vêpres pour faire contrepoids au cantique de l'Ancien Testament des Laudes qui lui, connaît une longue tradition remontant à l'antiquité chrétienne. Alors que l'étude des hymnes nous renvoie à l'antiquité chrétienne, l'étude des formes musicales du cantique de l'Apocalypse nous ramène à la modernité.

En plus d'introduire un nouvel élément dans le corps de la psalmodie de l'Office Divin, on introduisit, le dimanche aux deuxièmes Vêpres, une nouvelle façon de psalmodier : la psalmodie responsoriale. Sur le mode VI<sup>f</sup> d'un répons bref, le chantre cantille chaque verset, auquel les fidèles répondent « Alléluia » ou « Alléluia, alléluia », selon le verset.

Cependant, aux dimanches de l'Avent, au Temps de la Nativité et optionnellement au Temps Pascal, l'antienne est propre et dans un mode qui varie d'un dimanche à l'autre. Dans *Les Heures grégoriennes*, le cantique n'était que psalmodié sur le mode de l'antienne. Maintenant, l'*Antiphonale Romanum II* introduit une innovation : le chant du cantique sous forme de tropaire, c'est-à-dire que l'antienne devient le tropaire, tandis que le corps du cantique devient un répons, sur un mode qui correspond à celui de l'antienne.

Dans les faits, la forme tropaire n'est pas si innovatrice que l'on pourrait imaginer. C'est une forme musicale courante dans les rites orientaux, et c'est une forme qui n'est pas inconnue du rit romain. Certains se sont sans doute aperçu du sous-titre placé au-dessus de chaque Kyrie dans le *Graduale Romanum*. Par exemple, le Kyrie XI, porte le sous-titre « Orbis Factor » (Figure 8).

À une certaine époque, le Kyrie fut associé à une litanie du pape Gélase et celle-ci, pour le Kyrie XI, débutait avec les mots « Orbis Factor rex aeterne, eleison » (« Créateur du monde, roi éternel, prends pitié de nous ») :

- Orbis factor rex aeterne, eleison
2. Pietatis fons immense, eleison
3. Noxas omnes nostras pelle, eleison
4. Christe qui lux es mundi dator vitae, eleison
5. Arte laesos daemonis intuere, eleison
6. Conservans te credentes confirmansque, eleison
7. Patrem tuum teque flamen utrorumque, eleison
8. Deum scimus unum atque trinum esse, eleison
9. Clemens nobis adsis paraclite ut vivamus in te, eleison.



Figure 8: Tropaire *Orbis factor* (reproduction du graduel d'Aliénor de Bretagne).

Cette tradition du style tropaire fut éliminée lors de la réforme grégorienne qui débuta à Cluny au Xe siècle, pour ensuite être réintroduite avant de disparaître définitivement au concile de Trente<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, cette forme musicale réapparaît dans le rit romain. Dans les commentaires éditoriaux sur le nouvel antiphonaire monastique disponibles sur le site de l'Atelier paléographique de Solesmes, on peut lire :

« Une nouvelle forme musicale : le tropaire

Le soir de Pâques, à Vêpres, et pendant toute l'octave, le nouvel antiphonaire propose une nouvelle forme musicale pour le psaume pascal 113A. Après l'antienne *Ite nuntiate*, du 4e mode, le psaume est chanté sur une psalmodie à 4 teneurs, avec réponse alléluïatique à chaque verset, et reprise de l'antienne à la fin. La mélodie de ce chant nous est transmise par les livres de l'Eglise de Rouen. »<sup>5</sup> Sans pour autant être négligé, l'office Romain, lui aussi, ressuscite cette forme musicale : « La forme musicale du tropaire, traditionnel en Orient, a été choisie par *Liturgia Horarum* pour le cantique du Nouveau Testament de Vêpres. »<sup>6</sup>

Dans *Les Heures grégoriennes*, il est proposé de chanter ce cantique de deux façons :

<sup>4</sup> Il est possible d'entendre le Kyrie XI "Orbis Factor" tropé, tiré du graduel d'Aliénor de Bretagne sur YouTube: [http://www.youtube.com/watch?v=xmkhk9Z8Lu4&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=xmkhk9Z8Lu4&feature=player_embedded). Notez l'usage du faux-bourdon qui soutient le chant, ce qui rappelle le chant byzantin.

<sup>5</sup> Atelier paléographique de Solesmes : « Un nouvel antiphonaire monastique » disponible sur <http://palmus.free.fr/antiphonaire.html>

<sup>6</sup> Ibid

- En forme tropaire, avec antienne Alleluia en mode VI, suivi d'une psalmodie à 4 teneurs, avec réponse alléluatique pour le Temps Ordinaire ; le ton de récitation demeure constant pour les versets du cantique ;
- Psalmodie traditionnelle avec antienne propre aux dimanches de l'Avent et de Noël, ainsi qu'au Temps Pascal.

Quand à lui, l'*Antiphonale Romanum II* propose de le chanter ainsi :

- En forme responsoriale, sans antienne, aux dimanches du Temps Ordinaire, avec deux modes : pour les semaines I et III, le même mode que dans *Les Heures grégoriennes* ; pour les semaines II et IV, un nouveau mode récitant sur Ré ;
- En forme tropaire les dimanches avec antiennes propres (Avent, Noël, Temps Pascal).

Auparavant, dans le Psautier Monastique, seul le mode VI en forme responsoriale était employé.

### **Salus et Gloria : exemple de la forme tropaire**

Un exemple intéressant du cantique de l'Apocalypse 19, en forme tropaire, est le mode II<sub>d</sub>, comme au 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, avec l'antienne *luste et pie* (Figure 9). Typique du mode II<sub>d</sub>, la corde de récitation des versets se situe sur le Fa tandis que les versets se terminent sur le Ré, les répons alléluatiques jouant autour du Ré. La similitude de la mélodie avec celle de l'annonce de la Pâque, l'*Exultet* de la veillée pascale, est remarquable (Figure 10). Nonobstant le fait que la clef et la corde de récitation sont tous deux sur le Do pour l'*Exultet*, cette similarité permet d'employer l'*Exultet* comme guide d'interprétation.

Antiphona 3 Tit 2, 12-13<sup>o</sup>

II<sub>d</sub>

**I** Us-te et pi-e vi-vá-mus, \* exspectán-tes be-á-  
 tam spem et advéntum Dómi-ni. E u o u a e.  
*Antiphona ad canticum dicitur modo troparii ante et post canticum.*

CANTICUM Cf. Ap 19, 1-2. 5-7

**S** A-lus et gló-ri- a et virtus De- o nostro, *℣.* Alle-lú-  
 ia. *ℵ.* Qui- a ve-ra et iusta iu-dí-ci- a e-ius, *℣.* Alle-lú-ia,  
 alle-lú-ia. *ℵ.* Laudem dí-ci-te De- o nostro, omnes servi  
 e-ius, *℣.* Alle-lú-ia. *ℵ.* Et qui timé-tis e- um, pu-síl-li et ma-  
 gni, *℣.* Alle- lú-ia, alle-lú-ia. *ℵ.* Quó-ni- am regná-vit Dó-  
 mi-nus, De- us noster omní-pot-ens, *℣.* Alle-lú-ia. *ℵ.* Gaude- á-

Figure 9: Cantique Ap 19, tropaire mode II<sub>d</sub>, 3<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

E Xsúltet jam angé-li-ca turba cæ-ló-rum: exsúltent di-ví-na mysté-ri-  
 a: et pro tanti Re-gis victó-ri-a tu-ba ínsonet sa-lu-tá-ris. Gáude-at  
 et tellus, tantis irradi-á-ta fulgó-ri-bus: et æ-térni Re-gis splendó-re illu-  
 strá-ta, to-tí-us orbis se sénti-at ami-sísse ca-lí-gi-nem. Læ-té-tur et ma-  
 ter Ecclé-si-a, tanti lúmi-nis adorná-ta fulgó-ribus: et magnis popu-ló-rum  
 vó-ci-bus hæc au-la re-súl-tet. [Quaprópter astántes vos, fratres ca-ríssimi,  
 ad tam mi-ram hu-jus sancti lúmi-nis cla-ri-tá-tem, u-na mecum, quæso,  
 De-i omni-po-téntis mi-se-ri-córdi-am invo-cá-te. Ut, qui me non me-is  
 mé-ri-tis intra Le-vi-tá-rum nú-me-rum digná-tus est aggre-gá-re, lúmi-nis  
 su-i cla-ri-tá-tem infúndens, cé-re-i hu-jus laudem implé-re perfí-ci-at.]

[v. Dómi-nus vo-bíscum. R. Et cum spí-ri-tu tu-o.] v. Sursum corda. R. Habémus

Figure 10: *Exsultet* (ou *Exultet*), annonce de la Pâque (veillée Pascale)

La forme tropaire apparaît sous chacun des huit modes grégoriens dans le temporel et le sanctoral, avec antiennes propres aux dimanches de l'Avent, de Noël et du Temps Pascal, ainsi qu'à certaines autres fêtes et solennités de l'année :

- Avent :
  - Dimanche 1 : mode VI<sup>f</sup>
  - Dimanche 2 : mode III<sup>a</sup>
  - Dimanche 3 : mode II<sup>d</sup>
  - Dimanche 4 : mode I<sup>g</sup>

- Noël :
  - Deuxième dimanche : mode VIIIg
- Temps Pascal :
  - Dimanche et Octave de Pâques : mode IV
  - Tous les autres dimanches y compris la Pentecôte: mode VIIIg
- Dimanche de la Sainte Trinité : Mode Va
- Jeudi du Corps et du Sang du Christ : Mode IId
- Transfiguration du Seigneur (6 août, 1ères Vêpres) : Mode Ig
- Toussaint (1<sup>er</sup> novembre, 1ères Vêpres) : mode VIIIg
- Christ Roi : mode VIIa
- Commun de la Dédicace : mode VIIIg

Il est à noter que le mode VIIIg est employé pour le deuxième dimanche du Temps de Noël, ainsi qu'au Temps Pascal pour tous les dimanches, sauf à Pâques et durant l'Octave de Pâques (Figure 11). Il conviendrait peut-être d'appeler ce ton le « ton Pascal » du cantique. Ici il y a deux cordes de récitation pour les versets, soit Sol et Do. Pour les deux réponses "Alleluia", la première, constituée d'un seul alléluia, a une courbe mélodique partant du La, montant au Do, puis se déposant sur Sol. La deuxième réponse est constituée de deux alléluias, un qui part du Do de la fin du deuxième verset du cantique pour se terminer sur Fa, tandis que l'autre est identique à la réponse "Alleluia" du premier verset. Plus ornées, ces réponses alléluiaques sont adaptées aux périodes festives de l'année liturgique :

Ap 19, 1  
viii g

**A** lle-lú-ia, \* audí-vi qua-si vo-cem magnam turbá-  
rum multá- rum in cæ- lo di- cén-ti- um: Alle-lú- ia,  
alle-lú-ia. E u o u a e.  
*Antiphona ad canticum dicitur modo troparii ante et post canticum.*

CANTICUM Cf. Ap 19, 1-2. 5-7

**S** A-lus et gló-ri- a et virtus De- o nostro, R. Alle-  
lú-ia. V. Qui-a ve- ra et iusta iu-dí-ci- a e-ius, R. Alle- lú-ia,  
al-le- lú-ia. V. Laudem dí-ci-te De- o nostro, omnes servi

Figure 11: Canticum Ap. 19, Tropaire mode VIIIg (3ième dimanche de Pâques)

### Salus et Gloria : exemple de la forme responsoriale

La forme responsoriale nous est cependant connue depuis la parution du *Psalterium Monasticum*, dans lequel cette forme est proposée en mode VI *ad libitum* aux schémas B, C et D (Figure 12). L'*Antiphonale Romanum II* ajoute un nouveau mode, ou plutôt un mode archaïque réécrit sur le Ré (aussi employé avec une antienne en mode VIIa, de forme tropaire, au dimanche du Christ Roi). Il est alterné avec le mode VI qui est chanté les dimanches I et III du cycle de 4 semaines, le mode de Ré étant employé aux semaines II et IV (Figure 13).

DE NUPTIIS AGNI

CT VI



S A-lus et gló-ri- a et virtus De- o nostro, r̄. Alle-lú- ia. ψ. Qui- a ve- ra et iusta iu-dí-ci- a e-ius, r̄. Alle- lú-ia, alle-lú-ia. ψ. Laudem dí-ci-te De- o nostro, omnes servi e-ius, r̄. Alle-lú-ia. ψ. Et qui timé- tis e- um, pu- síl- li et ma- gni, r̄. Alle- lú-ia, alle-lú-ia. ψ. Quo- ni- am regná- vit Dó- mi- nus, De- us noster omní- pot- ens, r̄. Alle-lú-ia. ψ. Gaude- á- mus et exsultémus et demus gló- ri- am e- i, r̄. Alle- lú- ia, alle-lú-ia. ψ. Qui- a vené- runt núpti- æ Agni, r̄. Alle-lú-ia.

Figure 12 : Cantique Ap. 19, mode VI responsorial (dimanches I et III, Temps Ordinaire)

CANTICUM Cf. Ap 19, 1-2. 5-7  
DE NUPTIIS AGNI

**S** A-lus et gló-ri- a et virtus De- o nostro, *℣.* Alle-lú-  
 ia. *℟.* Qui- a ve- ra et iusta iu-dí-ci- a e-ius, *℣.* Alle- lú-ia,  
 alle-lú-ia. *℟.* Laudem dí-ci-te De- o nostro, omnes servi  
 e-ius, *℣.* Alle-lú-ia. *℟.* Et qui timé- tis e- um, pu-síl-li et ma-  
 gni, *℣.* Alle- lú-ia, alle-lú-ia. *℟.* Quó-ni- am regná-vit Dó-  
 mi-nus, De- us noster omní-pot-ens, *℣.* Alle-lú-ia. *℟.* Gaude- á-

Figure 13: Canticum Ap. 19, mode de Ré (VII) responsorial (dimanches II et IV du Temps Ordinaire)

## Conclusion

La parution de l'*Antiphonale Monasticum II* marque un pas important dans l'histoire du chant grégorien car pour la première fois depuis son introduction en 1970, nous avons un livre de chœur officiel nous permettant de chanter une partie importante de la Liturgie des Heures en grégorien. Alors que plusieurs critiques de l'Office Divin rénové insistèrent sur le fait que cet Office n'était pas destiné à être chanté, grâce à l'Atelier paléographique de Solesmes, il n'est plus possible de supporter cette affirmation car, quel que soit les intentions de Monseigneur Annibale Bugnini et de sa réforme liturgique, nous voici comblés, en l'espace d'à peine 2 ans, de livres de chœur nous permettant de chanter la totalité de l'Office diurne en grégorien. De plus, ces deux séries de volumes sont approuvées au plus haut niveau, alors que le plus récent, le nouvel antiphonaire romain dont nous avons le premier tome, devient le livre de chant officiel de l'Office des Vêpres des dimanches et des fêtes en grégorien, pour toute l'Église. Ses choix musicaux, dans les faits, s'officialiseront dans une nouvelle édition de l'*Ordo Cantus Officii*.

Dans cette brève introduction à l'*Antiphonale Monasticum II*, il est possible d'arriver à certaines conclusions concernant l'évolution du chant grégorien et de l'Office Divin.

En particulier, une étude objective de l'Office Divin permettra de conclure que son évolution est constante, même depuis le temps de Saint Benoît, lui qui avait conçu un office qui deviendra l'ancêtre de tous les offices de l'Occident. Depuis les débuts du XXe siècle, en commençant avec Saint Pie X et sa réforme de l'Office Divin selon le rit romain, l'Office a connu des

modifications importantes, les plus importantes étant bien sûr les changements radicaux apportés sous la direction de Monseigneur Annibale Bugnini en 1970.

Depuis 1970, à part le calendrier et certains changements mineurs dans l'*Editio Typica*, cet Office fut stable sur le plan du contenu.

Cependant, sur le plan musical, une évolution rapide s'installa dans les deux dernières années. Après une lenteur frustrante entre 1970 et 2008 qui n'a connu que la publication du *Liber Hymnarius* en 1983, en 2008, la parution des *Heures grégoriennes* donna enfin un antiphonaire utilisable pour chanter l'Office diurne en grégorien. Mais plus surprenant encore, entre 2008 et 2010, certains changements importants sont survenus dans les choix musicaux entre *Les Heures grégoriennes* et l'*Antiphonale Romanum II*. Certains choix, comme le ton du *Pater* et des versets d'introduction, sont sans doute liés à l'usage communautaire de l'Office par les clercs de la Communauté Saint-Martin qui commandèrent *Les Heures grégoriennes*. Ces choix ne sont donc pas surprenants, chaque communauté ayant ses propres traditions dans la récitation de l'Office.

Mais les changements de certains modes d'antiennes, les choix d'antiennes qui diffèrent entre les deux ouvrages et surtout, une nouvelle façon de cantiller le cantique de l'Apocalypse 19 surprennent, puisque dans les deux antiphonaires, l'Atelier paléographique de Solesmes est responsable des choix. Il est hors de la portée de cet exposé de spéculer sur ces choix. Il suffit de prendre note du fait que l'étude du chant antique est, paradoxalement, un domaine dynamique qui change avec assez de rapidité, obligeant les praticiens de cet art à s'adapter.

Ce bref survol s'est attardé sur deux éléments de l'Office, un élément antique, les hymnes, et une innovation récente, le cantique de l'Apocalypse 19. Les réformes de 1970 sont à l'origine de l'uniformisation de l'emplacement de l'hymne et de l'introduction du cantique de l'Apocalypse aux Vêpres du dimanche.

Il est évident que Saint Benoît ne reconnaîtrait guère l'Office Divin actuel, mais qu'on l'aime ou non, l'Office Divin de 1970 demeure jusqu'à nouvel ordre, la prière liturgique officielle de l'Église séculière, en dehors de la messe. La parution de deux excellentes ressources, depuis 2008, devrait réjouir tout amateur de chant grégorien dont les besoins ont été pris en compte par les moines qui ont édité l'*Antiphonale Romanum II*.

Michel Gammon, Oblat SBL  
Institut grégorien du Canada  
Lac Brome, le 13 août, 2010